L'Agent de la Nouvelle-Orléans.
Bureau : No 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 22 JUILLET 1890.

Avis aux créanciers hypothécaires.

Nouvelle-Orléans, 8 juillet, 1890.

Les personnes ayant des hypothèques sur des propriétés situées dans le second district de cette paroisse sont prévenues que le SAMEDI 9 août prochain, il vendra toutes les propriétés qui n'auront pas encore acquitté les taxes d'Etat pour les années 1884, 1885, 1886, 1887, 1888 et 1889.

THOMAS DUFFY,
Collecteur de Taxes d'Etat du 2me District.

Ventes de Propriétés foncières
—POUR—
TAXES D'ETAT.

L'Etat de la Louisiane contre les contribuables en défaut—Paroisse d'Orléans, Deuxième District.

Nouvelle-Orléans, 8 juillet 1890.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile du District de la paroisse d'Orléans, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures du matin, SAMEDI, le 9ème jour d'août A. D. 1890 et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières suivantes sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes arrérées en 1889, 1888, 1887, 1886, 1885 et 1884, y compris l'intérêt qui les grève à partir du 31 Décembre des années dans lesquelles les assessements ont été faits, à raison de deux pour cent par mois pour les taxes de 1886, 1887, 1888 et 1889, et un pour cent par mois pour les taxes de 1884 et 1885, jusqu'à paiement final, avec tous les dépens.

Le numéro du lot et de l'ilot employé pour la designation des propriétés annoncées ci dessous est relatif des tableaux d'assessement pour l'année enregistrés en ce moment dans mon bureau.

Les noms des dits contribuables en défaut ou délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement de la dite année, et les propriétés foncières assessées à chacun des contribuables sus dit et devant être vendues sont indiquées ci-dessous.

CONWAY, MARTIN—
Taxe de 1884, montant à.....$3 60
Taxe de 1885, montant à.....3 60
Taxe de 1886, montant à.....3 60
Taxe de 1887, montant à.....3 60
Taxe de 1888, montant à.....3 60
Taxe de 1889, montant à.....3 60
2 Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Ste Anne, Prieur, Orléans et Johnson, désigné comme lot No 3 dans l'Ilot No 253 mesurant 26 pieds de face à la rue Ste Anne sur 76 pieds de profondeur.

DUGAN, Vve SARAH, Vve L. C. PRADAT, GEORGE THOMAS et CHARLES RUBLE, LOUISA JOHNSON et Vve H. C. RUBLE—
Taxe de 1886, montant à.....45 c
Taxe de 1887, montant à.....45 c
Taxe de 1888, montant à.....45 c
Taxe de 1889, montant à.....45 c
3 Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilot borné par la rue Bienville, les rues Olympia, St Patrick et Conti, désigné comme lot No 1 dans l'Ilot No 60, mesurant 31 pieds 5 pouces de face à l'avenue Bienville sur 120 pieds 9 pouces et 5 lignes de profondeur, formant l'encoignure de l'avenue Bienville et de la rue St Patrick.

DUGAN, Vve SARAH, Vve L. C. PRADAT, GEORGE THOMAS et CHARLES RUBLE, LOUISA JOHNSON et Vve H. C. RUBLE—
Taxe de 1884, montant à.....$7 20
Taxe de 1885, montant à.....$7 20
FERRILLAT, CHARLES—
Taxe de 1884, montant à.....$7 20
Taxe de 1885, montant à.....$7 20
FERRILLAT, MARIE L.—
Taxe de 1886, montant à.....$7 20
Taxe de 1887, montant à.....$7 20
Taxe de 1888, montant à.....$7 20
Taxe de 1889, montant à.....$7 20
2 Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Bassin, St-Pierre et Toulouse, désigné comme lot No 5 dans l'Ilot No 117, mesurant 21 pieds de face à la rue Bassin sur 64 pieds de profondeur.

DUGAN, Vve SARAH, Vve L. C. PRADAT, GEORGE THOMAS et CHARLES RUBLE, LOUISA JOHNSON et Vve H. C. RUBLE—
Taxe de 1886, montant à.....30 c
Taxe de 1887, montant à.....30 c
Taxe de 1888, montant à.....30 c
Taxe de 1889, montant à.....30 c
5 Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Olympia et Patrick, Conti et l'avenue Bienville, désigné comme lot No 11 dans l'Ilot No 60 mesurant 30 pieds de face à la rue Olympia sur 157 pieds 3 pouces et 5 lignes de profondeur.

DUGAN, Vve SARAH, Vve L. C. PRADAT, GEORGE THOMAS et CHARLES RUBLE, LOUISA JOHNSON et Vve H. C. RUBLE—
Taxe de 1886, montant à.....45 c
Taxe de 1887, montant à.....45 c
Taxe de 1888, montant à.....45 c
Taxe de 1889, montant à.....45 c
6 Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Olympia et Patrick, Conti et l'avenue Bienville, désigné comme lot No 11 dans l'Ilot No 60 mesurant 30 pieds de face à la rue Olympia sur 157 pieds 3 pouces et 5 lignes de profondeur.

FARRAR, E. H.—
Taxe de 1885, montant à.....$21 00
Taxe de 1886, montant à.....$21 00
Taxe de 1887, montant à.....$21 00
Taxe de 1888, montant à.....$21 00
7 Dans l'ilot de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilot borné par les rues St-Philippe, Galvez, Johnson et Bayou, désignée comme lot No 17 et 18 dans l'Ilot No 260, le lot de 17 mesurant 25 pieds de face à la rue St Ph Hppe sur 100 pieds de profondeur; le lot de 18 mesurant 25 pieds de face à la rue St-Philippe sur 150 pieds de profondeur.

NEWHAUSER, HENRY—
Taxe de 1884, montant à.....$7 20
Taxe de 1885, montant à.....$7 20
NEWHAUSER, HENRY—
Taxe de 1886, montant à.....$9 00
Taxe de 1887, montant à.....$9 00
Taxe de 1888, montant à.....$9 00
Taxe de 1889, montant à.....$9 00
8 Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues St Pierre, Roman, Prieur et Orléans, désigné comme lot No 1 dans l'Ilot No 239, mesurant 37 pieds de face à la rue St-Pierre sur 57 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues St-Pierre et Roman.

PERRILLAT, CHARLES—
Taxe de 1884, montant à.....$7 20
Taxe de 1885, montant à.....$7 20
PERRILLAT, MARIE L.—
Taxe de 1886, montant à.....$7 20
Taxe de 1887, montant à.....$7 20
Taxe de 1888, montant à.....$7 20
Taxe de 1889, montant à.....$7 20
9 Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Bassin, St-Pierre et Toulouse, désigné comme lot No 5 dans l'Ilot No 117, mesurant 21 pieds de face à la rue Bassin sur 64 pieds de profondeur.

REMEL, Vve JOHN—
Taxe de 1884, montant à.....$6 00
Taxe de 1885, montant à.....$6 00
REINHARD, MARTIN—
Taxe de 1886, montant à.....$6 00
Taxe de 1887, montant à.....$6 00
Taxe de 1888, montant à.....$6 00
Taxe de 1889, montant à.....$6 00
10 Deux lots de terre, dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Washington, Gayoso, Lopez, Espinade et Lopez, désignés comme lots nos 21 et 22 dans l'Ilot No 412, mesurant 60 pieds de face à la rue Washington sur 124 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Washington et Gayoso.

TOBIAN, M.—
Taxe de 1884, montant à.....$1 60
Taxe de 1885, montant à.....3 60
Taxe de 1886, montant à.....3 60
Taxe de 1887, montant à.....3 60
Taxe de 1889, montant à.....3 60
11. Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues St Louis, Prieur, Roman et la Promenade Carondelet, désigné comme lot No 2 dans l'Ilot No 241 mesurant 28 pieds de face à la rue St Louis sur 97 pieds de profondeur.

WURZBURGER, E. F.—
Taxe de 1887, montant à.....$0 60
CHAFFE, DAVID B. B.—
Taxe de 1886, montant à.....$0 45
Taxe de 1889, montant à.....90 de
12. Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues St-Louis, Scott, Conti et Cortez, désigné comme un triangle, dans l'Ilot no 508 mesurant 143 pieds de face à la rue St-Louis sur 270 pieds de profondeur sur une ligne et 230 pieds sur l'autre, formant l'encoignure des rues St-Louis et Scott.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés ci-dessus que me désignera chacun des débiteurs de l'Etat, et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dus par le dit débiteur. La vente se fera sans estimation, au comptant, contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la propriété et en payant en outre vingt pour cent et les dépens.

THOMAS DUFFY.
Collecteur de Taxes d'Etat. Deuxième District, Paroisse d'Orléans.

OFFICIEL

Exposé annuel du Fonds des dépenses judiciaires de la Paroisse d'Orléans pendant l'année expirant le 31 décembre 1887.

DÉPARTEMENT DE L'EXÉCUTIF.
État de la Louisiane.

CONFORMÉMENT aux dispositions de la loi No 136 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane approuvée le 10 avril 1880 nous, SAMUEL DOUGLAS MCENERY, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, et ORLANDO ROYO, Secrétaire d'Etat, après avoir examiné et comparé les timbres judiciaires qui sont nécessaires et requis par la loi pour la mise à exécution des dispositions de l'Acte précité et qui sont émis sous l'autorité de l'Article 145 de la Constitution de l'Etat et qui sont actuellement entre les mains de l'Auditeur des Comptes Publics et du Trésorier d'Etat, ainsi que le montant des timbres vendus, le profit de la vente et la manière dont il en a été disposé pour le compte des fonds des dépenses judiciaires de l'Etat, nous sommes arrivés au résultat suivant établi dans un livre tenu à l'Auditeur des Comptes Publics et du Trésorier de l'Etat, et que nous certifions correct:

Montant des timbres judiciaires entre les mains de l'Auditeur des Comptes Publics, le 31 décembre 1886, d'après l'exposé déposé et enregistré dans le bureau du Secrétaire d'Etat, le même jour, quatre cent soixante-huit mille six cent vingt-neuf piastres, 75 cents. 468,629 75

Montant des timbres judiciaires entre les mains du Trésorier d'Etat, le 31 décembre 1886, d'après l'exposé enregistré au bureau du Secrétaire d'Etat, le même jour, dix mille six cent six dollars, 87 cents. 10,606 87

Montant des timbres judiciaires retirés par le Trésorier d'Etat des mains de l'Auditeur des Comptes Publics pendant l'année échue le 31 décembre 1887, cent quatre-vingt dix huit mille six cent vingt-neuf dollars, 75 cents. 198,629 75

Montant total des timbres judiciaires entre les mains du Trésorier d'Etat pendant l'année échue le 31 décembre 1887, deux cent neuf mille deux cent trente-six dollars, 62 cents. 209,236 62

Montant judiciaire des timbres rendus par le Trésorier d'Etat, pendant l'année échue le 31 décembre 1887, quatre-vingt mille six cent soixante-cinq dollars. 80,665 00

Balance des timbres judiciaires entre les mains du Trésorier d'Etat, le 31 décembre 1887, cent vingt-huit mille cinq cent soixante-douze dollars, et 62 cents. 128,512 67

Montant des warrants émis par l'Auditeur des Comptes publics contre le fonds des Dépenses judiciaires, pendant l'année échue le 31 décembre 1887, en paiement des réclamations survenues, savoir:

Pour fournitures de bureaux distribuées aux différents officiers de la paroisse d'Orléans, y ayant légalement droit en vertu de la loi No 3123 de 1880, trois mille cent quatre-vingt-quinze dollars, et 9 cts. 3,195 09

Pour salaires et rémunérations dus aux différents officiers et employés de la paroisse d'Orléans, salaires tirés du dit fonds, cent mille cent quarante-un dollars, et 68 cents. 100,241 68

Montant total des warrants émis par l'Auditeur des Comptes publics contre le Fonds des Dépenses Judiciaires du 1er janvier 1887 au 31 décembre 1887 inclusivement, cent trois mille deux cent trente-six dollars, et 77 cents. 103,436 70

En foi de quoi nous avons apposé nos signatures officielles, accompagnées du Sceau de l'Etat de la Louisiane en la ville de Baton Rouge ce neuvième jour de Janvier A. D. 1888.

S. D. MCENERY,
Gouverneur de la Louisiane.
OSCAR ARROYO,
Secrétaire d'Etat.

L'INDEPENDANCE
BELGE,
Edition d'Outre-Mer.
Paraissant toutes les semaines
et comprenant 10 PAGES DE TEXTE grand format.

La seule publication en langue française destinée spécialement à tous les pays d'Outre Mer et donnant le Résumé hebdomadaire du mouvement politique, artistique, littéraire, scientifique, industriel et commercial du monde entier.

Tableau graphique des transactions commerciales sur toutes les places, cours, marchés, etc. —Correspondances spéciales de toutes les capitales. Modes, variétés, etc. —**Romans feuilletons inédits** des premiers auteurs contemporains.

A chaque numéro est joint **un supplément** illustré de deux colonnes qui traite la collaboration des non-réalistes, chroniqueurs et caricaturistes les plus en vogue.

PRIX D'ABONNEMENT:
Six Mois, 8 Douze Mois
16 FRANCS. 30 FRANCS

EDITION QUOTIDIENNE
Le meilleur marché, le plus répandu et le mieux informé des grands journaux européens en langue française.

PRIX D'ABONNEMENT:
Trois Mois, 8 Six Mois, 8 Douze Mois
FR. 15. FR. 30. FR. 60.

CONDITIONS
Toute demande d'abonnement doit être accompagnée d'un mandat sur la poste ou autre à vue sur Bruxelles. Paris ou Londres. Les abonnements commencent le 1er et le 16 de chaque mois.

Envoi **gratuit** de **numéros spécimens** à toute personne qui en adressera la demande écrite à l'Administration:

17, rue des Sables, Bruxelles.

On demande de bons agents.
8 sept—1f pr. m la dim

BASILE BARES
FACTEUR DE PIANOS,
84 Rue Royale, Nlle-Orléans,
—SEUL AGENT POUR LES—
PIANOS GAVEAU, DE PARIS
Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en *fer fondu* d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sommiers en fer, équilibrés pour la solidité de l'accord. Ces pianos ont véritablement un volauté et une pureté de son remarquables.

Accords et réparations de pianos une spécialité.
20 mars—

VAPEURS.

Vandeville, Lewisburg et Madisonville.

LE STEAMER NEW CAMELIA

A partir du 29 avril 1890, quittera Milneburg à l'arrivée des trains du chemin de fer Pont chartrain partant de la rue des Champs-Elysées

Pour Vandeville, Lewisburg et Madisonville.

Tous les jours (excepté le Dimanche et le Mercredi) à l'arrivée du train de..... 6 h. P. M

RETOUR:

Part de Madisonville, tous les jours à 5:30 A. M

EXCURSIONS:

Vandeville, Lewisburg, Madisonville et Old Landing.

DIMANCHES et MERCREDIS, à l'arrivée du train de 9 h. A. M.
DIMANCHES et MERCREDIS, à l'arrivée du train de 6 h. P. M.
Si le temps et la profondeur de l'eau le permettent.
Prix, par chaque traversée. $1.
Prix, les jours d'excursion (aller et retour) pour tous les points, $1.

Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, au pied de la rue Girod

W. G. COYLE & CIE, Agent.
27 mars— No. 47 rue Carondelet.

RED STAR LINE.

Départ de New-York, d'Anvers et de Paris chaque semaine.

WESTERNLAND, Mercredi, 23 juil, 9:30 A. M.
WAESLAND, Mercredi, 30 juillet, à 4 P. M.

Six heures et demie d'Anvers à Paris.

Première cabine, $45 et au dessus, aller et retour $85 et au dessus—Deuxième cabine, $35, aller et retour $65 et $72. Entrepont aux plus bas prix. Seulement $2.50 d'Anvers à Paris, 3e classe. Taux spéciaux pour l'Italie.

C. STOCKMEYER, Agent,
42 Union.

La troupe de l'Opéra français de la Nouvelle Orléans, pour retourner en Europe, a pris un steamer de la ligne Red Star.
27 mars—6 mois

COMPAGNIE GENERALE
TRANSATLANTIQUE
Entre New-York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite sur le continent (oubliez pas qu'ils marchent à vapeurs électriques), partiront de la jetée No 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, tous les samedis.

LA GASCOGNE, Santelli, samedi, 19 juillet
LA NORMANDIE, Collier, samedi, 26 juillet
LA BOURGOGNE, Francqui, samedi, 2 août

Prix du passage pour le Havre.

Vin compris dans toutes les classes.

Première cabine	$80 et $100
et au-dessus, selon les accommodations.	
Deuxième classe	$60
Entrepont, $26, avec aménagements supérieurs comprenant vin, literie et ustensiles.	
Billets, aller et retour, à prix réduits.	

Pour fret et passage, s'adresser à
J. B. DODART,
Agent principal à la Nlle-Orléans,
61 Carondelet.
M. J. A. BUISSON, coin Bourbon et Toulouse, est autorisé à vendre des billets de passages.

J. B. DODART.

LIGNE CROMWELL.
POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Cette ligne se compose des steamers suivants:
ENICKERBOCKER. HUDSON.
LOUISIANA. NEW ORLEANS.
Partant mercredi, 23 juillet, à 8 A. M

Le steamer NEW ORLEANS,
Capt. Halsey.

sera de son quai au pied de la rue Toulouse.

ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1/2 P. 0/0

Passage—Cabine..... $40
Entrepont..... 20

Cette ligne prend du fret et consigne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Havre.

Pour fret ou passage s'adresser à
ALFRED MOULTON & CO.
dimanches 1 an Nos Carondelet Nos 41

CHEMINS DE FER.

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans du Texas et de la Californie.

Southern Pacific Co. Atlantic System via Morgan's La. & Tex. R. Fs. Co.

Départ de la N.-Orléans	Arrivée à la N.-Orléans
Pacific Express, daily..... 4.05 pm	Atlantic Express, daily..... 9:10 am
San Antonio Express, daily... 7:20 am	New Orleans Express..... 7:50 pm

Chars-dortoirs entre New-Orléans et San Francisco par l'Atlantic and Pacific Express. Fast mail sleepers entre la Nlle-Orléans et le San Antonio and New Orleans Express.

Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans des chars-dortoirs à retenir dans les bureaux ou coin St Charles et Canal ou à l'embarcadère du Ferry.

J. KRUTTSCHNITT, Gen'l Manager.
J. G. SCHRIEVER, Traffic Manager.
W. G. WATSON, Gen. Pass. Agt.

1er fév—1an

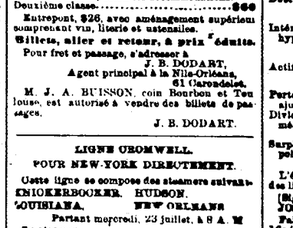

Queen and Crescent Route,

que la plus courte de 96 milles entre la Nouvelle-Orléans et Cincinnati.

Temps, 26 heures.

La route la plus rapide, la ligne la plus courte, à Chattanooga, pour aller aux Carolines et en Virginie, Richmond, Washington, Baltimore.

La ligne courte, via Cincinnati, pour aller à Chicago, Cleveland, Buffalo, Niagara et la Canada, New York, Boston, les Monts Adirondacks et Wabash, et tous les points dans le Nord et l'Est.

Comparez notre itinéraire avec celui des autres lignes.

	No 6, Fast Line.	No 2, Limited
Part de la N. Orléans.	4.45 p.m.	4.00 p.m.
Arrive à Meridian.	9:00 p.m.	8:50 p.m.
Arrive à Akron.	5:12 p.m.	1:10 a.m.
Arrive à Birmingham	9:00 p.m.	5 0C a.m.
Arrive à Atlanta.	11:00 p.m.	5:45 a.m.
Arrive à Chattanooga	2.05 a.m.	7:30 a.m.
Arrive à Burgin.	10:55 a.m.	4:05 p.m.
Arrive à Lexington.	12:05 p.m.	5:02 p.m.
Arrive à Cincinnati.	3:30 p.m.	6:20 p.m.

Bureau des tickets à la N. O., 24 rue Charles.

J. M. KNIGHT, Ticket Agent.
D. G. EDWARDS, P. T. AGENT.
Gen'l Pass. Agent. New Orleans.
Cincinnati, O.
J. J. O'DONNELL, Pass. Agt.

24 mars—

PUNAISICIDE LIQUIDE.

Après de longues recherches et de nombreux essais, j'ai parfaitement réussi dans une *Composition Liquide*, destructeur infaillible de l'horrible vermine nommée **punaise**, bien qui ne soit connu, point capital.

L'emploi des poudres insecticides est très insuffisant et, en outre, dangereux pour ceux qui sont exposés à les respirer pendant et après l'opération. Mon liquide est exempt de tout danger (pourvu qu'on ne le boive pas), et il est d'une puissance irrésistible contre la vermine. Il s'emploie au moyen d'un pulvérisateur ordinaire et à long manche. On trouvera chez moi, rue Bourbon, No 161, près Orléans, des bouteilles de 24 onces—au prix de 60 sous chacune.

☞ Toute explication nécessaire, sur le mode d'opérer, qui est très simple, sera donnée à l'acheteur.

—En vertu de mon *Copyright*, de Washington, je poursuivrai judiciairement toute usurpation et toute contrefaçon.

Chacune de mes bouteilles portera ma signature.

15 avril— DR. C. TESTUT.

Friction Rouge du Dr Testut

Pour le soulagement **sérieux et constant**, souvent même immédiat, des douleurs rhumatismales, ingués ou chroniques, guérison possible quand le souffrant n'est pas d'un âge très avancé ou d'une constitution ruinée par les excès ou par les maladies—Bouteille de 6 onces 60 sous.

Le **PUNAISICIDE** (Mot *bug killer*) est déjà un légitime succès.

Rue Bourbon, 161, près Orléans,
23 mai—

ASSURANCES.

Conformément aux Réglements de ce Charte, la

Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans.

Publie l'état de situation suivant de ses affaires de l'année précédente:

Primes d'incendie	$167,066 13	
Primes de rivières	2,183 68	
		$169,249 81
A déduire—		
Primes non acquises pour 1889	$36,039 52	
Prime remboursée et commission	19,807 66	
Réassurances	5,425 47	
		$61,272 59
		$107,977 22
Prime nettes acquises		
A ajouter—		
Intérêts, loyers et sauvetage		$17,926 89
Revenu net		$125 904 06
A déduire—		
Pertes d'incendie de 1889	$49,509 48	
Pertes de rivières de 1889	354 95	
		76,600 09
Pertes encourues et payées en 1889	$49,864 43	
Taxes de l'Etat et de la ville, Board of Underwriters Salcock et Salvage Corps, dépenses générales et salaires	26,735 59	
		76,600 09
		$49,314 08
A déduire—		
Pertes ajustées, non ajustées et dividendes non réclamés	$5,398 25	
		19,967 41
Bénéfice net au 31 décembre 1889		$23,950 37

ACTIF.

Argent dans les banques	$12,908 43
Primes en cours de collection	21,443 34
Bons de la ville de la Nlle-Orléans, bons à primes, consolidés à pour cent de l'Etat de la Louisiane, un fil. Bonds No 2 de la Pire Company, un Battalion Washington Artillery	151,233 40
Mobilier, Carpenter's Association, New Orleans Cotton Exchange, et New Orleans Gaslight Company	32,500 00
Billets hypothécaires, lien hypothèque sur propriétés foncières valant le double de montant	33,366 11
Prêts sur demande garantis par titres valables	42,229 42
Billets à recevoir pour primes	3,854 77
Propriétés foncières et meubles de bureau	70,997 68
Warrants de l'Etat	22 00
Débiteurs divers	1,824 85
	$370,473 02
Intérêt accru en 1889 sur billets hypothécaires et prêts	1 306 89
Actif total	$371,779 91
Actif commun ci-dessus	$371,779 91

PASSIF.

Pertes ajustées et non ajustées	$5,110 00
Dividendes non réclamés	286 25— 5,396 25
Surplus en sus des porteurs de police	$366,383 66

L'état ci-dessus est une copie exacte et vraie de livres de la Compagnie.

(Signé) J. TUYES, Président.
JOS. A. HINCKS, Secrétaire.

Fait et signé sous serment pardevant moi, ce 16e jour de janvier, 1890.

(Signé) E. B. TRIST,
(Sceau.) Notaire.

DIRECTEURS.

Manuel Aboacal,	H. Larouzalin,
F. J. Bernard,	P. Pouta,
C. T. Dugazon,	G. Pavia,
H. Gally,	A. Schreiber,
S. Gumbel,	C. E. Schmidt,
J. W. Hincks,	J. Tuyes.

THE FIREMEN'S
INSURANCE COMPANY
OF NEW-ORLEANS.
(Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.)

Bureau: No 49 rue du Camp.

QUINZIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL

Cette Compagnie, conformément à l'Article 10 de son Charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année finissant le 31 décembre 1889:

Primes reçues durant l'année finissant le 31 décembre 1889, comprenant les primes non-acquises de l'année précédente:	
Primes d'incendie	$167,066 13
Primes de rivières	2,183 68
	$169,249 81
A déduire—	
Primes non acquises pour 1889	$36,039 52
Réassurances	19,807 66
	$61,273 59
Primes nettes acquises	$107,977 22
Intérêts, loyers et sauvetage	17,926 89
Total	$125 904 06
A déduire—	
Pertes d'incendie de 1889	$49,509 48
Pertes de rivières de 1889	354 95
Pertes encourues et payées en 1889	$49,864 43
Taxes de l'Etat et de la ville, Board of Underwriters Salcock et Salvage Corps, dépenses générales et salaires	26,735 59
	76,600 09
	$49,314 08
A déduire—	
Pertes ajustées, non ajustées et dividendes non réclamés	$5,398 25
	19,967 41
Bénéfice net au 31 décembre 1889	$23,950 37

ACTIF.

Argent dans les banques	$12,908 43
Primes en cours de collection	21,443 34
Bons de la ville de la Nlle-Orléans, bons à primes, consolidés à pour cent de l'Etat de la Louisiane, un fil. Bonds No 2 de la Nlle-Orléans Pire Company, un Battalion Washington Artillery	151,233 40
Mobilier, Carpenter's Association, New Orleans Cotton Exchange, et New Orleans Gaslight Company	32,500 00
Billets hypothécaires, lien hypothèque sur propriétés foncières valant le double de montant	33,366 11
Prêts sur demande garantis par titres valables	42,229 42
Billets à recevoir pour primes	3,854 77
Propriétés foncières et meubles de bureau	70,997 68
Warrants de l'Etat	22 00
Débiteurs divers	1,824 85
	$370,473 02
Intérêt accru en 1889 sur billets hypothécaires et prêts	1 306 89
Actif total	$371,779 91
Actif commun ci-dessus	$371,779 91

PASSIF.

Pertes ajustées et non ajustées	$5,110 00
Dividendes non réclamés	286 25— 5,396 25
Surplus en sus des porteurs de police	$366,383 66

L'état ci-dessus est une copie exacte et vraie de livres de la Compagnie.

(Signé) J. TUYES, Président.
JOS. A. HINCKS, Secrétaire.

Fait et signé sous serment pardevant moi, ce 16e jour de janvier, 1890.

(Signé) E. B. TRIST,
(Sceau.) Notaire.

DIRECTEURS.

Manuel Aboacal,	H. Larouzalin,
F. J. Bernard,	P. Pouta,
C. T. Dugazon,	G. Pavia,
H. Gally,	A. Schreiber,
S. Gumbel,	C. E. Schmidt,
J. W. Hincks.	J. Tuyes.

ASSURANCES.

Vingt-troisième Etat Annuel
—DE LA—
Compagnie d'Assurances Germania
De la Nouvelle-Orléans.

CONFORMÉMENT à ce qu'exige sa charte, cette compagnie publie l'état suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1889:

Primes sur incendies	$197,741 66	
Primes maritimes	3,889 10	
Primes des rivières	1,577 07	
	$202,207 66	
A ajouter: Primes non expirées de 1888	44,609 49	
	$246,817 25	
A ajouter: intérêt, prime et pertes	$26,723 06	
Moins salaires et dépenses générales	14,199 43	
	12,023 62	
Fonds de surplus de 1888	$4,476 06	
	$263,317 02	
Pertes payées—		
Sur risques de feu	$93,148 63	
Sur risques maritimes	3,086 45	
Sur risques de rivières	1,619 99	
	$96,857 07	
Réassurances	38,145 53	
Primes remises et commissions	49,561 79	
Taxes d'Etat et de ville, Board of Underwriters, et sous-critions	6,289 92	
	185,952 23	
Profits bruts	$ 97,364 70	
Réserve pour primes non expirées	$41,180 13	
Pertes non payées	11,708 52	
Dividende No 74 déclaré en juillet 1889	10,000 00	
Dividende No 74 déclaré en janvier 1890	10,000 00	
Fonds de surplus, 1889	24,476 06	
	97,364 76	

ACTIF.

Billets pour primes	$268 89
Primes en voie de collection	41,162 59
Prêts sur nantissement (déposé de titres)	33,625 00
Prêts sur hypothèques	6,178 00
Bons des Etats-Unis, bons d'Etat, consolidés de ville et bons à primes	65,080 00
Stocks de banques, d'assurances et autres	28,928 50
Bons et prêts hypothécaires, Warehousing	5,000 00
Propriétés foncières	66,814 84
Meubles de bureau et accessoires	4,873 14
Argent comptant et en banque	24,885 44
	$287,364 70

PASSIF.

Capital actions	$200,000 00
Réservé pour primes non expirées	41,180 13
Réservé pour pertes non payées sur incendies	11,708 52
Réservé pour dividende 5 pour cent, janvier 1850	10,000 00
Réservé pour fonds de surplus, 1889	24,476 06
	$287,364 70

Cet exposé est une copie juste et correcte des livres de la compagnie.

H. ZUBERBIER, Président.
F. W. DELMAIRE, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, ce 10me jour de janvier 1890.

W. O. HART, Notaire.

Le Conseil de Direction, à une réunion tenue le 9 du courant, a déclaré un second dividende semestriel de CINQ POUR CENT, faisant 10 pour cent par an sur le fonds-capital pour l'année se terminant le 31 décembre 1889, payable sur demande.

DIRECTEURS.

H. ZUBERBIER,	F. W. DELMAIRE,
J. J. WECKERLING,	JOHN THORN,
J. HASSINGER,	J. B. MEYERS,
LOUIS GRUNEWALD,	A. G. RICKS,
FRANK VATTER,	GEO. LIEDELICH,
HERM. CURTIUS,	FRANK J. LEVIS,
J. E. MERILH,	JOHN G. MOLL,
	J. J. LANGLES

MECHANICS AND TRADERS'
Insurance Company,
No. 14 rue Carondelet.

Vingtième état de situation annuel

Conformément à l'article 12 de sa charte, la Compagnie publie l'état de situation suivant de ses affaires pendant l'année finissant le 31 décembre 1889:

Primes d'incendie	$276,621 04
Primes de rivières	1,192 28
Primes maritimes	11,142 91
Primes non acquises, 31 décembre 1888	85,501 30
	$426,457 51
A déduire—	
Primes remboursées	925 97 99
Réassurances	45,269 87
Primes non acquises, 31 décembre 1889	114,844 52
	186,912 18
Primes nettes acquises	$240 535 33
A ajouter intérêt,	32 529 10
Total des recettes	$273,064 43
Moins—	
Pertes par le feu, payées	$49,794 41
Pertes de rivières payées	16,150 79
Pertes maritimes payées	899 99
Pertes non payées	17,841 99
Dépenses de bureau, d'agences et autres, et de taxes et licences en Louisiane et autres Etats	44,921 22
	35 541 02
	204,969 48
Profits nets	$68,104 95

ACTIF.

Bons de la ville de la Nlle-Orléans	$62,490 00
Consolidés de l'Etat de la Louisiane	125,840 00
Argent en banque et caisse	36,750 05
Billets à recevoir	2,383 10
Argent comptant	29,208 77
Propriétés foncières	25,839 10
Primes en voie de collection	54,774 17
	$738,545 34

PASSIF.

Capital actions	$375,000 00
Réservé pour primes non acquises	114,844 53
Réservé pour pertes non payées, dividendes et intérêts	17,841 99
Réservé pour réassurances de primes payées	3,724 55
Réservé pour réassurances de primes non payées	5,310 94
Dividendes	18,750 00
Surplus	203,073 93
	$738,545 34

L'exposé précédent est une copie vraie et correcte du livre de la Compagnie.

GEO. H. FROST, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans.

Fait et signé sous serment pardevant moi, ce 21me jour de janvier 1890.

WM. G. AMIET, Notaire.

Le Conseil de Direction a sa séance annuelle tenue le 20 courant a résolu de payer sur demande (en outre du premier intérêt semestriel déclaré le 1er juillet, 1889), CINQ POUR CENT, second intérêt semestriel s